Groupe de travail Loire-Bretagne
Plantes envahissantes

Réunion du 11 décembre 2012
à l'Ecopôle de la région Centre, salle Sioule
3 Rue de la Lionne
Orléans, de 9h30 à 17h15

Ordre du jour/Sommaire

1. Validation du compte-rendu du 11/05/2012 ;

2. Point sur les différentes démarches des groupes de travail régionaux :
   - **Loire**
   - **Bassin de la Vienne**
   - **Auvergne**
   - **Centre**
   - **Poitou-Charentes**
   - **Pays de la Loire**
   - **Bretagne**

3. Bilan sur les travaux de télédétection de la jussie par B. Bottner
4. Travaux sur les vertébrés invasifs (Emmanuelle Sarat, ONCFS)
5. Perspectives d'une suite au plan Loire grandeur nature (phase III se termine en 2013)
6. Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire (cf/ doc joint)
7. Point sur l'exposition itinérante (S. Hudin)
8. Présentation des panneaux déjà maquettés/révisés (A. Bodin, CPIE Pays Creusois);

Participants:

Amélie Bodin (CPIE Pays Creusois), Benjamin Bottner (Institution d'Aménagement de la Vilaine), Pascal Danneels (FCEN), Nathalie Delatre (CEN Pas de Calais), Hélène Gervais (Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Isabelle Laroche (Conseil Régional Poitou-Charentes), Lucien Maman (AELB), Isabelle Mandon (FCBN), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Roland Matrat (DREAL Pays de la Loire), Emilie Mazaubert (IRSTEA Bordeaux), Simon Nobilliaux (CBN BP antenne Centre), Nicolas Pipet (IISBN), Emmanuelle Sarat (ONCFS), Jessica Thevenot (MNHN).

Excusés : Sabine Greulich (Université de Tours), Emilie Moine (CPIE Monts du Pilat)

1. Compte rendu de la réunion du 11 mai 2012 :

Compte-rendu de la réunion du 11 mai 2012 validé par les membres du groupe.

2. Point sur les différentes démarches territoriales :

Loire (Emilie Moine, CPIE des Monts du Pilat)

Excusée

Bassin de la Vienne (Anne-Charlotte Jean, EPTB Vienne)

Une réunion bilan de l'année 2011 a été organisée le 14 mai au CPA de Lathus (86). Des acteurs des trois régions du bassin de la Vienne (Centre, Limousin, Poitou-Charentes) étaient présents. L'objectif de cette réunion était de présenter :

- les réalisations de l'année 2011, année test de la mise en place du dispositif ;
- les perspectives de l'année 2012 ;
- le groupe IBMA ;
- et d'entamer une réflexion sur les stratégies de gestion à adopter avec une intervention d'Alain DUTARTRE.

La mission d'expertise s'est poursuivie et a été déclenchée en Creuse (prestataire : CPIE 23) et en Haute-Vienne (prestataire : CEN Limousin), auprès de particuliers (propriétaires d'étangs) et de collectivités. Elle n'a pas été déclenchée en Poitou-Charentes (prestataire FREDON), mais des conseils ont été apportés par l'EPTB Vienne à des particuliers et élus.

Une formation à destination des agents et élus gestionnaires des espaces verts et des bords de route a été réalisée en septembre. Elle s'est décomposée en 2 temps, une demi-journée théorique en salle le 13 septembre et des demi-journées sur le terrain organisée par secteurs géographiques en partenariat avec les techniciens de rivière le souhaitant. Une quarantaine d'élus et agents a ainsi été sensibilisée et informée sur la problématique des plantes exotiques envahissantes.

Le traitement de données a été poursuivi : récupération des données auprès des acteurs régionaux (CBNMC, CBNBP, ORENVA) et analyse et mise en forme à l'échelle du bassin de la Vienne.

Face à un déficit de retour de données, l'EPTB Vienne a pris contact avec les opérateurs de terrain, principalement situés en Poitou-Charentes, afin de mieux identifier leurs besoins, leurs attentes ou encore leurs difficultés notamment en terme de transmission de données. A partir du bilan de cette enquête des actions spécifiques vont être mises en place en partenariat avec l'ORENVA afin de pallier les difficultés rencontrées par les opérateurs de terrain.

En 2013, l'EPTB Vienne va poursuivre la coordination du dispositif (animation du réseau, traitement des données collectées, mobilisation des acteurs…). Il va également effectuer le bilan des actions engagées entre 2010 et 2013 (période de financement Plan-Loire) afin d'en évaluer les résultats et d'adapter son implication et les actions à engager dans le prochain plan de financement.

Auvergne

CF Annexe point 1.

Centre (Hélène Gervais, CEN de la région Centre – Simon Nobiliaux, CBNBP)

Le groupe de travail « plantes invasives » en région Centre, coordonné par le Cen Centre et le CBN BP, axe son travail sur trois domaines que sont :

- la connaissance ;
- la gestion ;
- la communication.

En 2013, ces 3 domaines ont été développés par le Groupe de travail région Centre.

Connaissance

Mise à jour de la liste des espèces invasives en fonction de l'évolution des connaissances sur la répartition des espèces :

- Intégration de *Crassula helmsii* dans la liste des espèces émergentes suite à sa découverte dans le Loiret ;
- changement de rang de invasive émergente (rang 2) à invasive avérées (rang 4) de *Heracleum mantegazzianum* et *Prunus serotina* du fait de l'invasion « localisée » de ces espèces sur le territoire (et non plus ponctuelle).

Actualisation de la BD bibliographique

Elle a été amendée par le CBN et le CEN en 2012 de 45 documents permettant la mobilisation rapide de 157 références.

Cartographie de répartition / Prospections du CBNBP

En 2012, le CBNBP a réalisé des bilans de populations d'espèces invasives émergentes pour la Berce du Caucase et le Grand lagarosiphon. Il s'agit d'une synthèse très précise des populations connues du CBNBP sur la région qui sont localisées sur scan 25. Chaque station a fait l'objet d'un retour terrain afin de les décrire au mieux (surface colonisée, nombre d'individus). Cela a également permit la réactualisation de l'ensemble des données sur ces espèces à enjeu fort. Il est prévu en 2013 de réaliser ce même type de bilan pour d'autres espèces émergentes (Myriophylle du Brésil, Egérie dense, …)

Organisation du recueil des données flore / observatoire des plantes invasives

En 2012, le CBNBP a développé une « Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives » pour chaque département présentant une tête de réseau. Il s'agit de donner des orientations de prospections aux acteurs du groupe de travail « plantes invasives » dans la récolte de données d'espèces invasives afin de favoriser la remontée des données. La production de ces documents représente également un premier pas vers un système de veille.

Pour développer le réseau d'observateurs, le CBNBP a continué ses formations à la reconnaissance des espèces invasives avec la présence en 2012 de 22 personnes. Il répond également ponctuellement à des demandes d'aide à la détermination. Il est toujours prévu de développer deux niveaux de formation ainsi qu'une formation couplée reconnaissance/gestion.

En 2011, le service informatique du CBNBP a développé une application informatique permettant d'automatiser l'édition de cartes de répartition. Ces cartes ont donc été actualisées en octobre 2012.

Il a été proposé de diffuser ces cartes par le biais du centre de ressource Loire-Nature.

Le bilan de l'année 2012 en termes de retours de données est mitigé puisque 150 données ont été transmises. En effet, bien que cela représente une baisse par rapport à l'année 2011, le nombre de données reste important en comparaison avec les premières années d'animation du groupe. De plus, l'intégration de données non saisissables en l'état et la tenue prochain d'une réunion du GTPI (souvent l'occasion de transmettre des bordereaux) permettra d'inverser ce constat.

Gestion

Des conseils sur plusieurs dossiers ont été prodigués. Un suivi particulier est apporté au cours d'eau le Dhuy où l'hydrocotyle fausse renoncule a été découverte en 2011.
Des propositions de prise en compte dans les politiques territoriales ont été réalisées (charte paysagère de pays Loire-Beauce, Agenda 21 du pays Foret Orléans Val de Loire, schéma départemental des espaces naturels sensibles du Loiret,…).

Communication

Journée de sensibilisations / rencontres

Plusieurs journées ont été l'occasion pour les coordinateurs du GTPI de sensibiliser des acteurs différents :

- 1 demi-journée de sensibilisation suite à la découverte d'une station de Berce du Caucase sur les bords de l'A20 (obs. DREAL Centre ; La Champenoise), afin de former les agents à la reconnaissance de cette espèce et de les informer quant aux précautions à prendre en termes de gestion. Cette demi-journée a également été l'occasion de sensibiliser ces acteurs à la problématique plus vaste des plantes invasives ;
- une demi-journée de sensibilisation aux plantes invasives organisée par le Département de l'Indre auprès des élus et agents communaux (environ 100 personnes).

Réalisation d'une charte de « bonne conduite » à l'attention des communes pour éviter la plantation d'espèces invasives sur le territoire. La charte sera présentée au prochain groupe de travail pour une validation en séance.
Un partenariat est envisagé avec l'Agence Régionale de Santé Centre pour sensibiliser et former les élus des communes les plus concernées par l'ambroisie. Des arrêtés préfectoraux pourraient être mis en place avec obligation de signalement.

Poitou-Charentes (Léna Rabin, Forum des Marais Atlantiques)

L'ORENVA a été mis en place en 2007 et est en fonctionnement depuis 2009. Il s'appuie sur les structures qui coordonnent à l'échelle des bassins versants la remontée des données à l'échelle régionale. Il manquait deux secteurs qui se sont à présent engagés dans la démarche. La participation se fait à moyen constant, et nécessite une animation importante, notamment par la formation. En 2012, 26 participants pour les gestionnaires des affluents de la Charente. Un projet de formation avec le CNFPT a d'autre part été abandonné faute de participants, sans doute à cause des délais de diffusion de l'information et de la mise en place de l'inscription.

L'interface de saisie en ligne a évolué, s'est également ouvert aux espèces terrestres de berges, car il était jusque-là limité aux espèces aquatiques. Cette interface permet d'extraire des cartes par espèce donnant une image utile aux gestionnaires, mis à jour.

Une meilleure couverture régionale doit être atteinte, d'autant plus que le règlement rivière de la Région a été révisé et les financements s'appuient à présent sur les cartes produites par l'ORENVA, pour identifier les secteurs récemment envahis.

Recensement des interventions le linéaire sur lesquelles il y a eu des travaux apparaissent sur la carte. Les trois quarts de la région sont couverts. 2 nouvelles cartes qui concernent les plantes identifiées hors jussies sont présentées sur le site ORENVA.

8 plantes identifiées en PC en 2011: élodée de Nutall, élodée du Canada, élodée dense, myriophylle du brésil, Lagarosiphon, Crassule de Helms (fiche d'alerte a été éditée pour cette espèce), laitue d'eau, jacinthe d'eau.

Pour les plantes envahissantes terrestres de berges seul le bassin de Sèvre Niortaise a été renseigné car il disposait d'une fiche de renseignements. Donc pour les espèces suivantes : Buddleïa du Père David, Renouée du Japon, de Bohème, de Sackhaline, hybrides,

Baccharis, Impatiens de l'Himalaya, de Balfour, Herbe de la Pampa, Raisin d'Amérique, Petasites hybride (de bohème), Héliotrope d'hiver (**Petasites fragrans**).

Communication : un article sur l'ORENVA a été rédigé pour le numéro de la revue Aestuaria qui a été édité en 2012 suite au colloque en Pays de la Loire. Des préconisations sur des espèces invasives sont régulièrement données aux différents acteurs des milieux naturels.

Comme l'ORENVA est financé dans le cadre du PLGN, et pour prévenir la suite qui est encore indécise, l'agence de l'eau Adour-Garonne a été contactée, mais celle-ci n'intègre pas la problématique des espèces exotiques envahissantes et reste donc difficile à mobiliser pour aider à la continuité de l'ORENVA.

Pays de la Loire (Roland Matrat, DREAL Pays de la Loire)

En termes de gestion, l'évaluation de l'efficacité des chantiers avait été débuté en 2010 et devait être renouvelé en 2012 n'a pas abouti. En 2013, la valorisation du travail réalisé mais pas terminé est prévu, ainsi que la participation à un programme national dans le cadre d'IBMA. Il s'avère qu'il est difficile de travailler sur cette question à l'échelle régionale.

Les services espaces verts sont une cible qui doit et qui va être privilégiée ainsi que les formations en horticulture…à terme, car ces dernières sont très réticentes vis-à-vis de la problématique. Il faut donc « remonter » la filière.

L'application web de cartographie est encore en cours de mise au point, mais la date de livraison est prévue pour le 14 décembre. Cette application est encore indépendante du SINP (Service d'Information de la Nature et du Paysage).Elle a été développé pour répondre à un besoin local de saisie d'information et d'exhaustivité territoriale. La récurrence de l'actualisation des données doit être adaptée à leur répartition. La problématique de la jussie terrestre mobilise de plus en plus et doit faire l'objet d'une recherche et d'une collaboration avec la chambre d'agriculture.

En Vendée la problématique de l'égérie dense va sans doute être poursuivie, via un groupe de travail interrégional sur les hydrocharitacées, pour permettre d'avancer sur ce type d'espèces.

En Maine-et-Loire, un travail sur le compostage des Renouées est envisagé avec une plate-forme de compostage innovante.

La question se pose pour les annexes hydrauliques qui sont des écosystèmes bien particuliers encore trop peu coordonnées au niveau des espèces exotiques envahissantes. Ce travail s'intègre dans un CRE avec le CORELA, les fédérations de pêche, des actions sont engagées de reconnexion et de remise en eau des annexes, et qui incluent la problématique des espèces invasives.

Loire atlantique : hormis les jussies terrestres, les marais du Nord Loire vont faire l'objet d'un travail spécifique. D'autre part, la station de Crassule de Helms, va être comblée avec un creusement d'une mare de remplacement à côté. La réalisation va être effectuée en été 2013 avec un suivi.

En Mayenne, les pâturages par les chèvres vont faire l'objet d'un retour d'expérience (ce travail a été présenté au colloque Rénouées à Saint Etienne).

Un travail sur les Renouées avec l'IRSTEA de Grenoble et la pépinière de Guéméné Penfao en Loire Atlantique de génie végétal pour contrer le développement des Renouées. Les plantations de Saules ont pour certains bien fonctionné.

2 journées de formation ont été organisées. Et d'autres dont une sur les Renouées sont prévues en 2013.

En 2012, une première commission faune invasive a été mise en place et la première réunion a été organisée. Les écrevisses américaines et le Xénope lisse sont les premières espèces à faire l'objet d'actions en pays de la Loire.

En 2013, la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes adoptée en 2012 va être appliquée et des indicateurs de réalisation développés pour suivre cette application.

Bretagne (Benjamin Bottner, Institut d'Aménagement de la Vilaine)

Le forum des gestionnaires des milieux aquatiques à l'Orée en mars 2012 est le premier événement en Bretagne sur cette problématique, un manuel a été édité par Bretagne Vivante, missionné par la Région. Mr Ampène est arrivé à la DREAL pour s'occuper de la problématique « invasives » en Bretagne.

L'IAV a participé à un film France 5 sur les espèces invasives. Il fait partie d'une série de documentaires sur l'environnement. Il s'agit là d'une des premières fois où une équipe de journalistes respectueuse du message des gestionnaires et scientifique, sans idée préconçue préalable.

La Crassule a été identifiée sur 4 nouveaux secteurs (aucune station connue au préalable) sur le territoire de l'IAV.

Une station d'hydrocotyle sur un étang sur cours d'eau a un développement très important. Un groupe de travail a été mis en place en fin d'année pour convenir d'une stratégie de gestion, pour réduire la population et la contenir.

En pleine révision du SAGE Vilaine, les propositions de nouveautés vont être proposées avec une liste d'espèces à proscrire.

Le travail sur les marais de l'Isaac ont continué, avec curage enfouissement, généralisé sur 12 km de douves (pas en continu). Cette technique a été mise place pour éviter les boutures de jussies en bord de douve. Les coûts sont supérieurs au curage régalage mais inférieurs au curage exportation avec l'avantage de moins de déplacements d'engins. Pas de souci pour le déroulement de chantier.

De plus un travail sur la jussie terrestre dans le cadre d'un programme européen WOW est en cours. Sur la valorisation des zones humides exploitées par l'homme. La problématique des espèces invasives a été glissée dans ce cadre et va permettre de tester la restauration des prairies humides envahies.

Pour la télédétection le projet se poursuit encore en 2013, sur des images acquises en 2012.

Le suivi réalisé par l'Agrocampus sur des travaux se poursuit notamment sur les jussies terrestres. Un retour d'expérience

Formation Eiffage environnement : une formation a été organisée pour chargés d'environnement et responsables de travaux, par rapport à la notion de risques, des principales espèces, et une fiche d'évaluation de risques pour les travaux.

Un colloque sur les espèces invasives a été organisé par Bretagne Vivante en 2012.

Il semble donc que cela bouge en Bretagne sur le sujet des espèces invasives, entre la DREAL, la commission régionale invasives.

La formation IRPA sur trois jours sera approfondie sur les listes Bretagne Pays de Loire et sur l'évaluation de risques et analyse de site pour le moment aucun partenaire n'a encore été sollicité, mais cela sera fait sous peu (télédétection, retour d'expériences).

Télédétection des invasives terrestres et aquatiques dans le fuseau LGV est une demande forte d'un partenariat de l'observatoire des sciences de l'univers de Rennes et Eiffage sur comment analyser un système pour une prévision et un suivi, car il est prévu un suivi sur 25 ans sur un certain nombre de zones de la ligne à grande vitesse, sur la cicatrisation, etc.

Publication d'un cahier naturaliste sur les invasives rédigé par Philippe Clergeau et Jacques Haury, en attente de marché. L'attente depuis l'écriture est à présent de 15 mois.

National (Isabelle Mandon, Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, Jessica Thévenot, Muséum National d'Histoire Naturelle)

En ce qui concerne les réseaux de surveillance, une première version avait été rendue en 2011, c'était une première version, il n'y a pour le moment pas de retour sur cette copie. Le travail se poursuit entre MNHN et FCBN sur ces réseaux.
Pour la hiérarchisation des espèces à gérer elle est en cours. La consultation des experts a permis de lister les espèces. Pour les plans de lutte, le retour de l'IBMA sur les actions et leur faisabilité vont aider à leur structuration.
Le travail porte également sur différents arrêtés. (carpes asiatiques, projets Outre-mer). Le travail avec l'ANSES est prévu sur la lutte biologique (insectes introduits).
Il n'y a pas encore de site internet, ce n'est pas la priorité pour le moment.
Pour la flore, le travail porte sur l'articulation régionale. La question se pose également de l'articulation entre l'INPN et les démarches régionales, notamment pour le réseau de surveillance et les plans de lutte également pour leur priorisation (nationale-régionale).
Le réseau d'experts est enfin en cours d'officialisation avec l'envoi de courriers par le Ministère aux experts, sachant qu'il n'y a pas de moyens identifiés.

National Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieu Aquatique (Emilie Mazaubert, IRSTEA)

Une réunion sur deux jours est prévue pour janvier 2013. Le premier jour sur les actions en cours, projets de gestion, le lendemain sur les questions d'économie. En 2012, le site internet a été créé et complété, organisé en onglets. Il y a des informations au niveau international, national, les groupes de travail. Toute contribution est bienvenue, les informations et liens utiles sont mis à jour régulièrement. http://www.gt-ibma.eu/

Europe (Stéphanie Hudin, FCEN, et échanges)

Au niveau européen, le projet COST sur la base de l'échange d'informations, vient d'être lancé en novembre http://www.cost.eu/TD1209 ;
L'interdiction d'introduction d'un escargot en Europe, du genre Pomacea (caniculata) est à noter, mais c'est encore vendu en animalerie, et il est déjà présent en Espagne. Sa présence en milieu naturel est donc probable.
Un appel à projet de recherche (Biodiversas) de 7 millions d'€ a été lancé sur les espèces invasives. Pas de réponse liée au groupe de travail du bassin de la Loire connue à ce jour.
3 espèces d'écureuils rejoignent la liste des espèces interdites d'introduction sur le territoire européen. Cette liste ne comprend par l'écureuil rouge (qui pose déjà problème), ni d'autres espèces posant problème dans certains pays européens.
La dernière réunion de la convention de Berne une charte européenne pour les jardins zoologiques, aquariums de conduite pour éviter l'introduction de nouvelles espèces exotiques.

3. Bilan sur les travaux de télédétection de la jussie 2008-2012 (Benjamin Bottner, Institut d'Aménagement de la Vilaine)

CF Annexes point 2.

4. Travaux sur les vertébrés invasifs (Emmanuelle Sarat, ONCFS)

L'animation du groupe vertébrés exotiques envahissants par l'ONCFS (Emmanuelle Sarat) est poursuivie en 2013, suite à la réalisation en 2012 d'un guide sur les espèces de

vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire. Les perspectives pour 2013 portent sur le soutien et le conseil à la mise en place de groupes de travail en régions.

5. Perspectives d'une suite au plan Loire grandeur nature

Le plan Loire voit sa troisième phase (2007-2013) arriver à terme, et on ne sait pas encore si la structuration de ce 3ème plan Loire va être maintenue. Pour le moment, les discussions n'ont pas officiellement commencé mais les propositions peuvent déjà commencer à être construites. Il y a un souhait déjà exprimé des acteurs du bassin de la Loire de se poursuivre un PLGN IV, et les espèces exotiques envahissantes font déjà partie des échanges.

D'autre part, l'agence de l'eau Loire Bretagne est toujours favorable aux groupes régionaux et au groupe de bassin et dans le cadre de son dixième programme prévoit de soutenir leur démarche, tout en s'ouvrant aussi à la problématique des espèces animales. La question et les échanges vont porter sur la forme et l'échelle des soutiens : régional, bassin ?

Le soutien de projets de recherche appliquée a été difficile dans le cadre du plan Loire III, et il peut être proposé d'inscrire cet aspect pour une future plate-forme 3E,. Ceci ouvrirait la possibilité du travail avec la recherche de cette plate-forme, volet qui était dans le plan Loire III réservé à la plate-forme RDI. Il faudrait défendre le côté expérimental dans la plate-forme 3E , avec des actions expérimentales de terrain éventuellement portées par des gestionnaires. Pour la problématique des espèces exotiques envahissantes, cette possibilité serait pertinente car le manque de recul rend nécessaire l'expérimentation de terrain, difficilement soutenue dans le cadre de programmes de recherche habituels.

Des besoins d'approfondissement ont en effet été exprimés pour les jussies terrestres, et pour une vision globale sur le bassin (cartographie et télédétection). Les régions devront également se positionner dans leur approche de la recherche appliquée dans ce domaine. Par contre pour certaines régions, se pose le problème de l'emprise de bassins versants différents, comme en Poitou-Charentes avec le bassin de la Loire et le bassin Adour-Garonne. Le partenariat devrait alors être avec ces organismes de bassin pour être cohérent pour la région.

L'Europe a plutôt tendance à remettre en avant la compétitivité, l'innovation, l'emploi. Si l'on perçoit des enveloppes régionales, ce ne seront pas de grosses enveloppes.
Pour le moment, on est encore en phase de bouclage de l'actuel plan Loire : les Rencontres 3E (mars 2013), le Recueil (mars 2013), l'évaluation sur les ZH lancée par l'Aelb.
Une réservation a été faite sur le crédit Feder avec des enveloppes pour l'animation 2014, pour que des groupes puissent se maintenir.

6. Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire

Sur base du document transmis, plusieurs questions émergent :

(RM) définir la fonction du groupe de bassin, et aborder la mise en œuvre c'est-à-dire la stratégie de gestion…

La légitimité du groupe de travail repose sur son aspect gestionnaire et échelle écologique cohérente de bassin d'un grand fleuve. Sur ces bases, le travail effectué et à faire garde tout son sens, tout en devant s'articuler avec les démarches aux autres échelles.

(JH) il faut d'abord définir ce qu'est cette stratégie et s'entendre sur les objectifs d'une telle démarche. Se pose également la question de la déclinaison en entités géographiques : des territoires tels que les sous bassins au bassin de la Loire., faire le lien avec la stratégie nationale, et aborder le lien inter agence de l'eau. Il faut aussi qu'il ouvre sur un plan d'actions. Seront nécessaires aussi des indicateurs pour suivre la mise en œuvre sur un pas de temps défini.

Deux questions doivent être posées en préalable : à quoi sert le groupe ? Quelle doctrine partagée, principes, pour la stratégie de gestion.

Prévenir, lutter, détecter, restaurer : orientation de stratégie européenne.

Le groupe de bassin, comment se place-t-il dans la structuration nationale et par rapport aux stratégies régionales ? Quel est son « poids » administratif ?

Il y a une forte attente au niveau d'un réseau de surveillance, et un enjeu de communication hors bassin.

7. Point sur l'exposition itinérante (S. Hudin)

En attente de documents de la part du CPIE des Pays Creusois.

8. Présentation des panneaux déjà maquettés/révisés **(A. Bodin, CPIE Pays Creusois)**

9. Points divers

Données cartographiques
L'agrégation des données des CBN est une thématique de travail régulièrement évoquée. Elle est pourtant encore difficile à faire, comporte des données récentes et des données plus anciennes, et la FCBN attend pour le moment de connaître plus précisément les besoins. Pour le moment ces données sont de l'ordre de présence/absence, l'abondance n'étant présente que dans les données du CBN Brest pour le moment.
La piste évoquée plus tôt de la télédétection doit être creusée : évaluer les manques de données sur les territoires pour évaluer les besoins en télédétection.
Qui a les données sur le bassin :

- Les Conservatoires Botaniques Nationaux
- L'ORE avec l'ORENVA en Poitou-Charentes
- La DREAL et le CBN en Pays de la Loire

Cette étude d'évaluation pourrait être portée par l'IAV avec l'université…pour agglomérer les données et affiner la possibilité d'un tel projet.
La FCBN peut faire un état des lieux avec le maillage de 5 x 5 km à partir des données CBN et partenaires.

ANNEXES

1. Point sur la démarche en région Auvergne

2. Bilan télédétection IAV 2008-2012

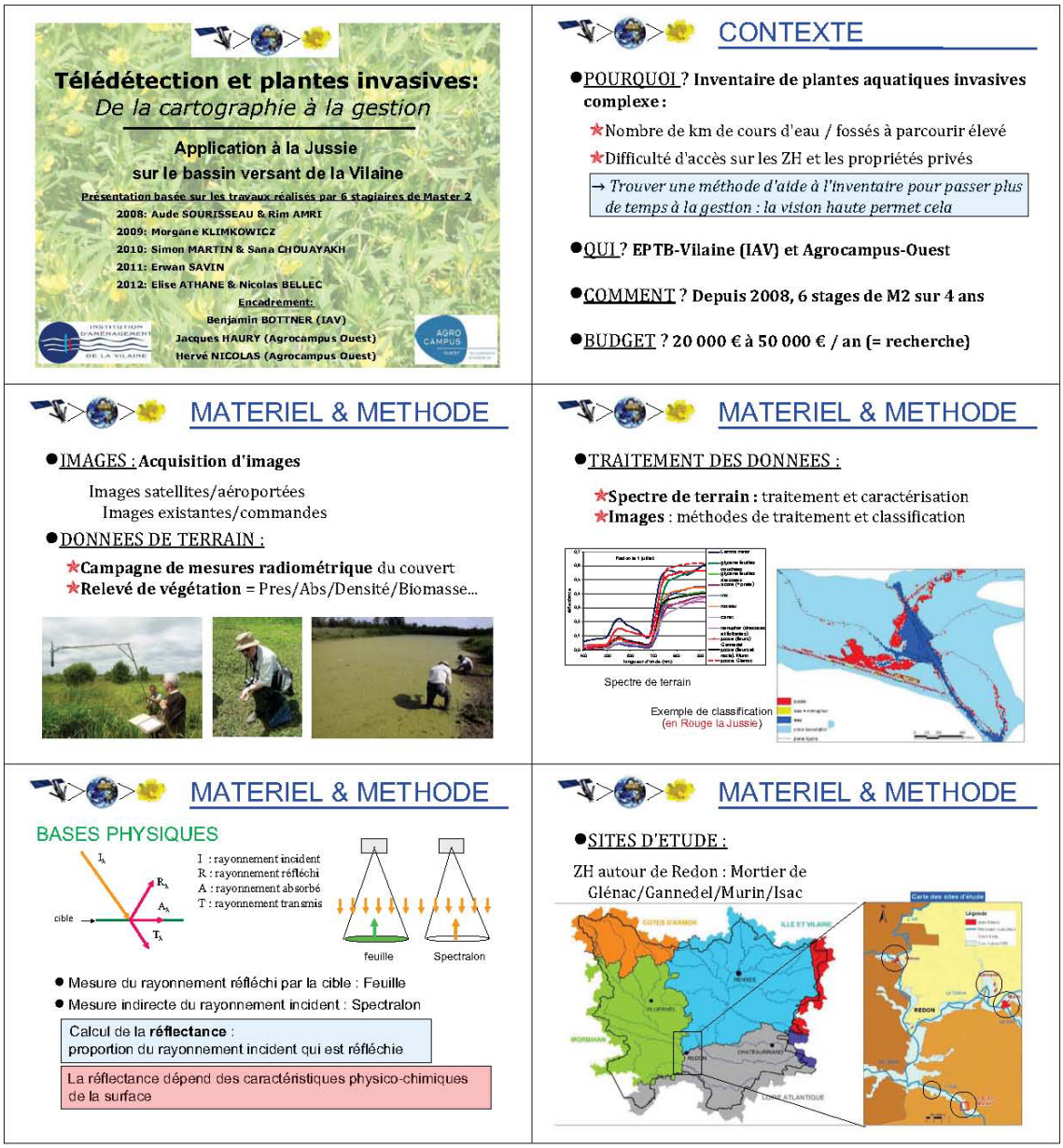

RESULTATS 2008

Aude SOURISSEAU
Rim AMRI

- MESURES DE TERRAIN :
  - Acquisition de données sur plusieurs espèces :

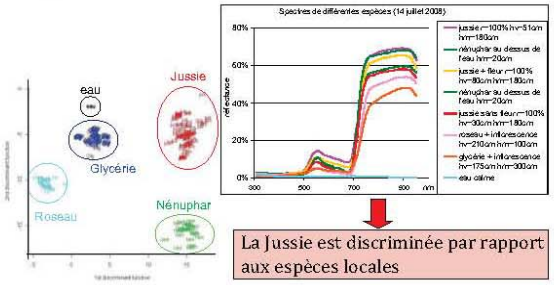

La Jussie est discriminée par rapport aux espèces locales

RESULTATS 2008

Aude SOURISSEAU
Rim AMRI

- TESTS DES SATELLITES : Achat et comparaison des images de différents satellites

→ SPOT 5 = compromis entre résolution spatiale (10m x 10m), spectrale (V-R-PIR-MIR) et coût d'acquisition.

→ Bandes utiles pour discriminer = Vert → MIR → PIR → Bleu

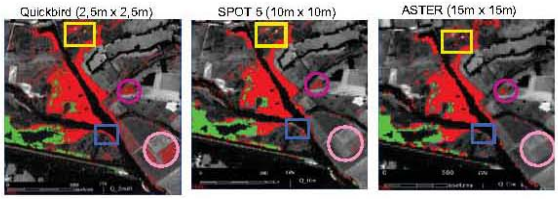

RESULTATS 2009

Morgane KLIMKOWICZ

- ECHELLE INTERMEDIAIRE : Les couverts de jussie

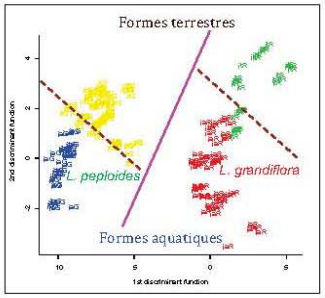

Distinction possible entre les deux espèces de jussie

Distinction des formes de développement de la jussie

RESULTATS 2009

Morgane KLIMKOWICZ

- A GRANDE ECHELLE : image aérienne (4m x 4m / 124 bandes)

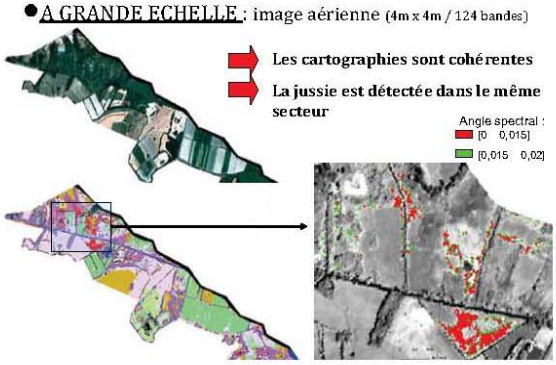

Les cartographies sont cohérentes

La jussie est détectée dans le même secteur

RESULTATS 2009

Morgane KLIMKOWICZ

- A GRANDE ECHELLE : Détection de végétation
  - Analyse d'informations Sub-pixel pour la détermination de la présence de végétation

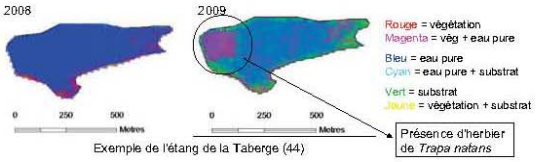

Exemple de l'étang de la Taberge (44)

Possibilité de surveillance des plans d'eau : inventaire prioritaire des plans d'eau avec forte végétation, suivi inter-annuel...

RESULTATS 2010 Simon MARTIN Sara CHOUAYAKH

- **DONNEES DE TERRAIN** :
  - Poursuite : étude radiométrique de terrain et Inventaire
    - Lien entre terrain et classification des images.
- **IMAGES** :
  - Utilisation de masques (Réseau hydro / Zones inondables)

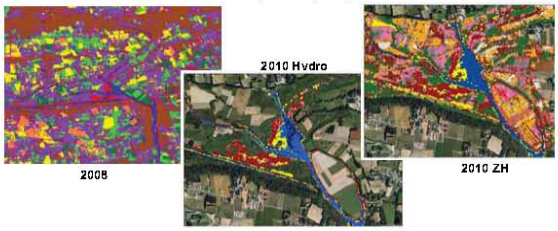

RESULTATS 2010 Simon MARTIN Sara CHOUAYAKH

- **TRAITEMENT D'IMAGES** :
  - Suivi temporel : Images 2003/2008/2009

Visualisation de l'impact de travaux
Suivi de l'extension des herbiers non traité

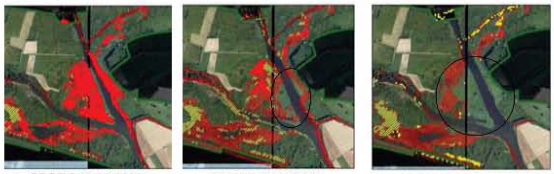

SPOT 5 10.08.2003 | SPOT 5 10.10.2008 | SPOT 5 19.08.2009

RESULTATS 2010 Simon MARTIN Sara CHOUAYAKH

- **TRAITEMENT D'IMAGES** :
  - Surveillance des zones humides et en eau

Pourcentage de végétation → Densité
Seuil de surveillance → Taille / % de couverture

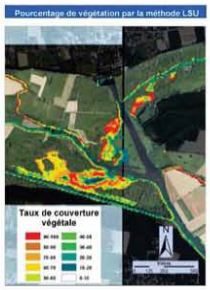

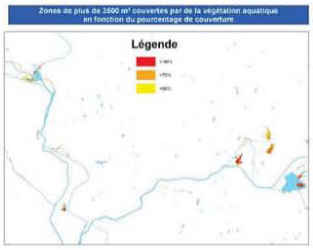

RESULTATS 2011 Erwan SAVIN

- **CARTE DE RISQUE Bassin Versant** :
  - Le Risque :

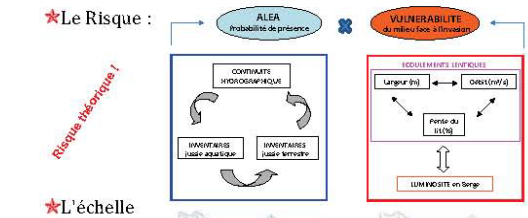

  - L'échelle

Échelle aquatique : concentration sur les principaux cours d'eau (la Vilaine et ses affluents) et sur les plans d'eau.

Échelle terrestre : concentration sur les milieux connexes à la Vilaine et affluents (choix de la zone inondable).

RESULTATS 2011 Erwan SAVIN

- **METHODE & RESULTATS** :
  - Méthode de combinaison des facteurs :

Hiérarchiques → Rigueur méthodologique. Notion d'influence différentielle des facteurs dans le risque. → AHP → Méthodologie précise. Intégration aisée. Déjà utilisée avec succès dans la thématique « invasives ».

  - Résultat cartographique :

- Difficulté d'établir l'aléa
- Travail à partir des données d'inventaire existantes (partiel)

- Absence / imprécision des données (lié à l'échelle de travail)
- Profondeur / Pente de berge non prises en compte

- Risque non connu sur Plan d'Eau et nombreux Cours d'Eau
- Pas utile en l'état (+ de précisions)

RESULTATS 2012 Elise ATHANE

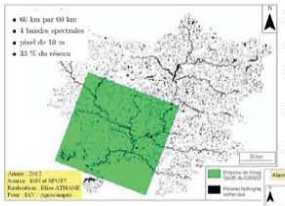

ETUDE A LARGE ECHELLE

1. Application de MASQUE BD Hydro (CE & PE)
2. Sélection du réseau ETUDIABLE → (Carré de 30m x 30m)
3. Calcul du FVC (Fraction de couverture végétale) → 3 classes = 1ère alarme
4. Recherche de la Jussie (3 probabilités)

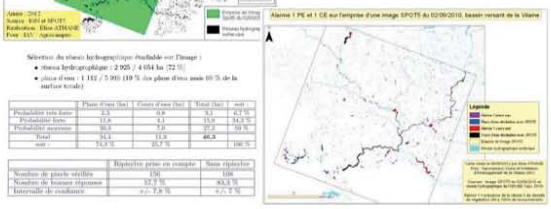

RESULTATS 2012 Elise ATHANE

DETECTION DU CHANGEMENT & VARIABLES BIOPHYSIQUES

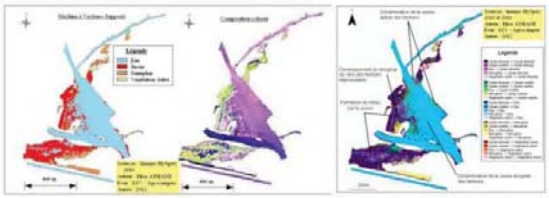

- Compréhension de la dynamique de développement / propagation
- Calcul de variable par les images

RESULTATS 2012 Elise ATHANE

Image 2011 sur la Brière...
Ca marche ailleur !

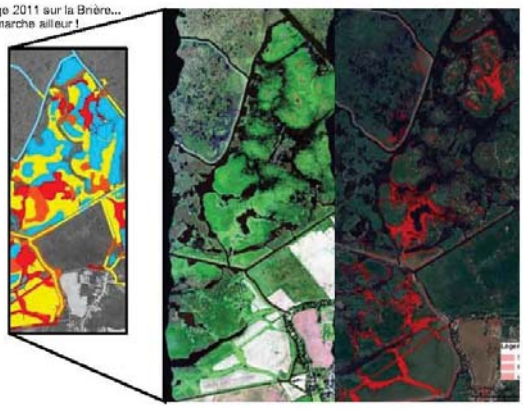

CONCLUSION

De nombreuses possibilités sont offertes par l'outil « télédétection », en terme de cartographie, d'analyse de risque et de gestion des plantes aquatiques invasives

Travail à l'échelle du Bassin Loire Bretagne

1. Problématique socio-éco, agriculture (Jussie terrestre), Plaines alluviales...
Quels risques → URGENCE

2. Difficulté de mobilisation des Acteurs et financements (Bombe à retardement)
→ ORGANISATION & DECISION POLITIQUE

⇒ Repenser la filière avec financeurs/Politiques + Gestionnaires/Porteurs de projets locaux

Proposition de Travail pour 2013

= État des lieux Bassin selon données connues (voir si manques)

= Analyse coût / possibilités TELEDETECTION